

# Supreme Court of Canada / Cour suprême du Canada

*(le français suit)*

## **FOR IMMEDIATE RELEASE**

OTTAWA, May 23, 2014 – The Right Honourable Beverley McLachlin, Chief Justice of Canada, announced today that the Honourable Mr. Justice Louis LeBel wrote to the Minister of Justice, the Honourable Peter MacKay, to advise that he will complete his tenure as a judge on the Court and retire on November 30, 2014, when he reaches the age of 75. The *Judges Act* provides that a judge of the Supreme Court of Canada may, for a period of six months following his or her retirement, continue to participate in judgments with respect to cases heard prior to retiring.

Chief Justice McLachlin said, “Justice LeBel has served on the Court with great distinction. He is a jurist of immense gifts and wisdom, and is a pillar of the Court. He is deeply loved and respected by his colleagues and he will be dearly missed.”

Justice LeBel said, “By the date of my retirement, I will have served as a judge for thirty years, including over fourteen years on the Supreme Court of Canada. It has been a privilege to contribute to the administration of justice in Canada and to the development of our laws. I have been fortunate to share my duties with colleagues whom I deeply appreciate and respect.”

Justice LeBel was appointed to the Supreme Court of Canada on January 7, 2000, after serving over 15 years as a judge of the Court of Appeal of Quebec and a distinguished career at the Quebec Bar.

For further information contact:

Owen M. Rees  
Executive Legal Officer  
Phone: (613) 996-9296

## **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

OTTAWA, le 23 mai 2014 – La très honorable Beverley McLachlin, Juge en chef du Canada, a annoncé aujourd'hui que l'honorable juge Louis LeBel a écrit au ministre de la Justice, l'honorable Peter MacKay, pour l'informer qu'il entend terminer son mandat à titre de juge de la Cour et se retirer le 30 novembre 2014, lorsqu'il atteindra l'âge de 75 ans. La *Loi sur les juges* prévoit qu'un juge de la Cour suprême du Canada peut, pour une période de six mois après sa retraite, continuer de participer aux jugements auxquels il participait avant cette dernière.

« Le juge LeBel a servi la Cour avec grande distinction. Juriste éminemment doué et doté d'une immense sagesse, il est un pilier de la Cour. Tous ses collègues lui vouent un attachement et un respect profonds, et on le manquera considérablement » a affirmé la juge en chef McLachlin.

Le juge LeBel a pour sa part déclaré : « À la date de mon départ à la retraite, j'aurai servi à titre de juge pendant trente ans, dont plus de quatorze à la Cour suprême du Canada. Ce fut un privilège de contribuer à l'administration de la justice au Canada et à l'évolution de nos lois. J'ai eu la chance d'exercer mes fonctions avec des collègues pour qui j'ai énormément d'estime et de respect ».

Le juge LeBel a été nommé à la Cour suprême du Canada le 7 janvier 2000. Il avait auparavant siégé à la Cour d'appel du Québec durant plus de 15 ans et mené une brillante carrière comme membre du Barreau du Québec.

Pour de plus amples renseignements, veuillez joindre :

Owen M. Rees  
Adjoint exécutif juridique  
Téléphone : (613) 996-9296